

Année scolaire 2015-2016

BULLETIN D'INFORMATION

NUMÉRO 1

SEPTEMBRE 2015

WWW.COLLEGE-SAINT-VIT.FR

Le site internet du collège, lancé il y a quatre ans, a permis, à travers près de 65000 consultations en 2014-2015, aux 16400 "visiteurs uniques" de France et de tous les continents de mieux connaître notre établissement.

A partir de la page d'accueil vous pourrez y consulter les horaires de transport, les menus, pronote, le carnet de correspondance virtuel, les emplois du temps et vous pourrez, le cas échéant, télécharger les documents dont vous pouvez avoir besoin.

Plus généralement, l'objectif est de faire connaître et de valoriser les activités pédagogiques et éducatives proposées aux élèves. Il est aussi une ressource pédagogique à travers des documents d'aide aux élèves ou des liens pédagogiques. Il permet enfin une communication officielle du collège. Les articles sont à chaque fois relayés sur la page Facebook du collège ("likée" près de 1000 fois) et désormais sur [twitter@collegesaintvit](https://twitter.com/collegesaintvit).

CARNET DE LIAISON DE L'ÉLÈVE

Ce document obligatoire est essentiel à la scolarité de chaque élève dans l'établissement. Il doit être consulté **quotidiennement** par les parents qui doivent impérativement le signer lorsque cela est demandé.

Ce carnet doit rester couvert, il ne doit pas comporter d'autocollant, de coloriage ni de photo autre que celle de l'élève. **En effet, par le soin et l'attention que l'élève apporte à son carnet, il montre l'attachement qu'il porte à sa scolarité et le respect qu'il démontre en direction des personnels de l'établissement.**

PERMANENCES (ÉTUDES)

Chaque parent doit se positionner quant aux autorisations de sortie de son enfant. Nous demandons de respecter l'engagement pris et notamment de venir signer le registre de sortie lorsque le parent n'autorise pas son enfant à sortir sans lui. Nous rappelons que, dans ce cas, l'enfant n'a pas à sortir seul sans que l'adulte se soit présenté au BVS pour émarger. **Dans ce cas il est mis en retenue.**

Par ailleurs, il est recommandé au parent de venir chercher son enfant à la fin des séquences horaires afin d'être respectueux du travail des élèves en étude. Enfin, les élèves ne sont pas autorisés à appeler leurs parents après 15h45 car nous estimons que les élèves peuvent réaliser l'heure d'étude de fin de journée afin d'y faire leurs devoirs.

ABSENCES DES ÉLÈVES

Le contrôle des absences permet de savoir à tout moment où se trouve l'élève. Afin de rendre efficace ce contrôle, si un élève est absent, le responsable légal doit :

- 1 appeler le collège dès 8h15, au 03.81.87.59.60 et dès son retour :
- 2 justifier cette absence grâce au coupon rose du carnet de correspondance.

CONSEILLER D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE

Pour la prise de rendez-vous avec Monsieur MAHBOULI, il est nécessaire de s'adresser au Bureau de la Vie Scolaire.

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Le collège proposera diverses activités gratuites dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Quatre grands domaines sont concernés :

- aide aux devoirs ;
- activités sportives ;
- arts et culture ;
- langues vivantes.

Le détail des ateliers vous sera communiqué. Ce dispositif débutera le 5 octobre.

Pour tout renseignement complémentaire, M. LAINE (Conseiller principal d'éducation) se tient à votre disposition.

PERMANENCES DE L'INFIRMIÈRE

Ouverture de l'infirmerie : LUNDI et JEUDI ⇨ 08h30-15h45
MERCREDI ⇨ 08h30 -11h45
VENDREDI ⇨ 08h30 -15h30

En cas d'absence de l'infirmière scolaire, la vie scolaire se charge de prendre en charge les élèves malades, soit en demandant aux parents de venir chercher leur enfant, soit en appelant les secours en cas d'urgence.

Mais en aucun cas, l'élève ne prévient lui-même ses parents de la nécessité de venir le chercher.

C.E.S.C.

Le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté permet au sein des établissements scolaires de développer des actions en matière de santé et de citoyenneté. Par exemple, nous proposerons une conférence publique sur les dangers d'internet le lundi 21 septembre à 20 h.

L'assemblée générale du CESC se déroulera le 8 octobre à 17H30. Chaque personne intéressée y est cordialement invitée.

RÉSERVE CITOYENNE

Dans le cadre de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, une réserve citoyenne d'appui aux écoles et aux établissements scolaires a été créée dans chaque académie. La mise en œuvre effective de cette mesure à la rentrée scolaire 2015 constitue un enjeu important pour permettre à toutes les bonnes volontés de la société civile de s'engager aux côtés des enseignants et des équipes éducatives dans la promotion des valeurs de la République. Toute personne désireuse de devenir réserviste peut s'informer et candidater grâce au site national de référence www.lareservecitoyenne.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Madame Émilie JEANNEROD assure des permanences au collège chaque lundi et chaque jeudi.

MERCREDI 16/09 : JOURNÉE DU SPORT

Le mercredi 16/09 sera une journée nationale réservée au sport scolaire. Des activités spécifiques seront proposées aux élèves sur la journée.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves de Jean Jaurès (APEJJ) organise une réunion d'information le mardi 8 septembre 2015 à 19 heures au Centre d'animation, 2 rue des Sapins. Monsieur le Principal et son adjoint assisteront à la première partie de cette réunion. Tout parent qui souhaite participer et/ou s'impliquer est bien évidemment le (la) bienvenu(e).
Contact : apejj-saint-vit@laposte.net

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'administration se dérouleront le **vendredi 09 octobre 2015 pendant la Semaine de la démocratie**.

Les modalités et le matériel de vote par correspondance seront distribués aux élèves le jeudi 1er et le vendredi 2 octobre 2015. Un bureau de vote sera ouvert salle du Conseil le vendredi 09 octobre 2015, de 13h00 à 17h00.

VACANCES SCOLAIRES : zone A

Toussaint : du samedi 17/10/2015 au lundi 02/11/2015 au matin.

Noël : du samedi 19/12/2015 au lundi 04/01/2016 au matin.

Hiver : du samedi 13/02/2016 au lundi 29/02/2016 au matin.

Printemps : du samedi 09/04/2016 au lundi 25/04/2016 au matin.

Été : le mardi 5 juillet 2016 après les cours.

CONSULTATION À DISTANCE DES RÉSULTATS ET DU CAHIER DE TEXTES

Par l'intermédiaire du carnet de liaison, en ce début d'année, chaque parent (responsable légal 1 et responsable légal 2) a reçu un feuillet comportant un identifiant et un mot de passe pour consulter sur Internet les résultats de son enfant. L'élève a, quant à lui, été destinataire d'un identifiant et d'un mot de passe spécifiques.

Il est ainsi proposé de prendre connaissance à distance du relevé de notes, du bulletin trimestriel de l'élève, du cahier de textes numérique, de l'emploi du temps, des absences, du menu de la demi-pension, des actualités...

RENCONTRES PARENTS-ÉQUIPE DE DIRECTION

Afin de présenter les enjeux de la scolarité à chaque niveau du collège, les parents sont invités à rencontrer l'équipe de direction à 17h30 en salle polyvalente puis l'équipe pédagogique :

- Classes de 5^{ème} et de 4^{ème} : le jeudi 10/09/2015
- Classes de 6^{ème} : le lundi 14/09/2015
- Classes de 3^{ème} : le mardi 15/09/2015

Les parents d'élèves de SEGPA sont invités à retrouver les professeurs :

- Classes de 6^{ème} H et 5^{ème} H : le lundi 14/09/2015
- Classes de 4^{ème} H et 3^{ème} H : le mardi 15/09/2015

Vie scolaire, accompagnement personnalisé, aide et soutien, orientation, demi-pension ... Tous les sujets ont été abordés au cours de ces réunions.

RENCONTRES INDIVIDUELLES PARENTS/PROFESSEURS - Trimestre 1

Elles se dérouleront de 16h00 à 20h00 selon le calendrier suivant :

- Classes de 6^{ème} : le lundi 09/11/2015
- Classes de 5^{ème} : le mardi 08/12/2015
- Classes de 4^{ème} : le jeudi 10/12/2015
- Classes de 3^{ème} : le lundi 14/12/2015

CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE : CFG

Les élèves scolarisés en 3^{ème} SEGPA terminent leur cursus scolaire en validant les compétences du socle commun à minima au niveau du palier 2 (cinq compétences sont retenues : compétence 1, 3, 4, 6 et 7). Ils sont évalués lors d'un entretien oral devant un jury sur la présentation d'un dossier constitué à partir de leurs expériences dans le monde professionnel. L'ensemble de ces épreuves validées donne lieu à l'obtention du CFG.

Cet examen est également proposé à certains élèves de 3^{ème} qui seraient en difficulté pour obtenir le DNB (diplôme national du brevet).

BOURSES DE COLLÈGE

La date limite de dépôt dans les collèges des dossiers complets de demande de bourse pour l'année scolaire 2015-2016 est fixée au **30 septembre 2015**. Aucun dossier ne sera vérifié par nos services au-delà du 25 septembre. Pour l'année scolaire 2015-2016, **ce sont les ressources des familles au titre de l'année 2013 (année de référence) qui seront prises en considération, soit l'avis d'imposition 2014 sur les revenus de l'année 2013. Vous pouvez évaluer vos droits à partir de l'icône « bourse collège » sur le site du collège.**

STAGES PROFESSIONNEL EN 3^{ème}

Stages en milieu professionnel en 3^{ème} SEGPA :

- du 28/09/2015 au 10/10/2015

Stages en milieu professionnel en 3^{ème} : le stage en milieu professionnel se déroulera du mercredi 25/11/2015 au vendredi 27/11/2015 inclus.

Les trois exemplaires de la convention sont à remettre au Professeur principal avant le 16 octobre 2015, dernier délai.

Ce stage obligatoire fera l'objet d'une évaluation et d'une présentation devant un jury de professeurs du vendredi 05/02/2016 au vendredi 12/02/2016. Le rapport de stage sous forme numérique sera à remettre à chaque Professeur principal avant le vendredi 15 janvier 2016.

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET 2016 23 & 24 juin 2016

Depuis la session 2011, les élèves scolarisés en classe de 3^{ème} sont évalués en Histoire des Arts lors d'un oral. Celui-ci est programmé les mercredi 1^{er} juin et jeudi 2 juin 2016.

Concernant le Socle commun de connaissances et de compétences, la validation ne concernera pas uniquement les compétences n° 2 (Niveau A2 en Langue vivante étrangère) et n° 4 (B2i : Brevet informatique et Internet) mais l'ensemble des sept compétences.

CONSEILS DE CLASSE - TRIM. 1

Les conseils de classe du premier trimestre se dérouleront du jeudi 19/11/2015 au vendredi 04/12/2015. Début novembre, le détail du calendrier sera consultable sur le site Internet du collège. La consultation des résultats scolaires se fait par l'intermédiaire du logiciel de notes accessible par internet. Toutefois, sur demande formulée par écrit, un relevé de notes intermédiaire, au premier trimestre, peut être envoyé aux familles. La famille des élèves qui bénéficient d'un suivi particulier recevra régulièrement ce relevé.

Désormais, les bulletins trimestriels seront adressés aux parents par courrier électronique. Seuls les parents qui ne disposent pas d'une adresse mail seront destinataires de ces documents par voie postale.